

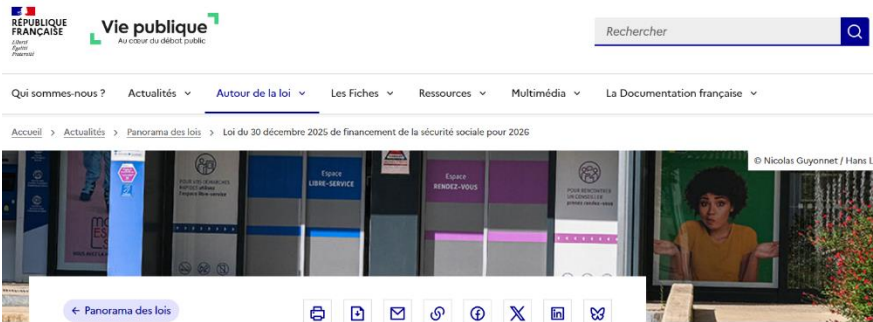


Quatrième puissance syndicale du ministère de l'Intérieur et première force d'opposition de la police nationale !

100 % indépendant, 100 % autonome, 100 % corporatiste, 100 % apolitique et 100 % patriote !



À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, le **cumul de la pension de retraite et d'un revenu du travail sera impossible** pour les nouveaux retraités. Il n'est pas honnête, de la part de certains syndicats majoritaires, de laisser croire aux agents que cette mesure ne les concerne pas, ni de prétendre que la loi ne serait toujours pas publiée, cela afin de s'exonérer de leur responsabilité et de botter en touche.



### Loi du 30 décembre 2025 de financement de la sécurité sociale pour 2026

Les éléments disponibles en apportent pourtant la preuve. Il est donc essentiel de se mobiliser afin que chaque agent puisse bénéficier, comme cela a été convenu, de sa retraite dès l'âge légal atteint, tout en conservant la liberté de travailler, où il le souhaite et quel que soit le domaine, sans subir de pertes injustifiées et être spolié.

### Loi du 30 décembre 2025 de financement de la sécurité sociale pour 2026

Société Économie

Dernière modification : 6 janvier 2026 | 11 minutes

Suspension de la réforme des retraites dite "Borne" en 2026 et 2027, 8 milliards d'euros supplémentaires pour les dépenses d'assurance maladie, nouveau congé de naissance indemnisé... Que contient la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 qui prévoit de réduire le déficit social à 19,4 milliards d'euros ?

La loi a été promulguée le 30 décembre 2025. Elle a été publiée au Journal officiel du 31 décembre 2025.

Les étapes précédentes

### Où en est-on ?

- Conseil des ministres  
14 octobre 2025
- Dépôt au parlement  
14 octobre 2025
- Examen et adoption  
16 décembre 2025  
Adoption définitive
- Conseil Constitutionnel  
30 décembre 2025  
Décision
- Promulgation  
30 décembre 2025

**Le passage suivant présente une formulation objective : « Le recours au cumul emploi-retraite sera facilité à partir du 1er janvier 2027... ».**

**Cependant, une lecture attentive du reste du texte montre que cette mesure ne sert pas les intérêts des retraités souhaitant occuper un emploi pour compléter une pension modeste.**

### Autres mesures sur les retraites

Pour l'année 2026, l'objectif de dépenses de la branche vieillesse est fixé à 310,4 Md€ (7 Md€ de plus qu'en 2025), le gouvernement ayant rehaussé l'objectif au cours de l'examen du texte.

Le texte contient d'autres mesures sur les retraites. Le recours au cumul emploi-retraite sera facilité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour les personnes partant à la retraite après cette date :

- avant l'âge légal de 64 ans, la pension sera totalement écartée à hauteur des revenus d'activité, dès le premier euro, pour valoriser la retraite progressive ;
- de 64 à 67 ans, un cumul emploi-retraite partiel est instauré. La pension sera écartée à hauteur de 50% des revenus d'activité qui dépassent un seuil d'environ 7 000 euros annuels ;
- après 67 ans, le cumul emploi-retraite sera libre, sans limite et avec la création de droit à une seconde pension.